Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de presse

canton de berne

La Collection suisse du théâtre fête ses 10 ans

L'unique institution réunissant tous les renseignements sur le théâtre en Suisse, la Collection suisse du théâtre à Berne, fête ses 10 ans d'existence. Parmi les points forts de ce musée-bibliothèque consacré au théâtre, 1 500 vidéocassettes, 33 000 volumes et 410 000 coupures de presse à emprunter ou consulter sur place, et une exposition sur l'histoire du théâtre comprenant quelque 200 maquettes.

La Fondation de la Collection suisse du théâtre a été créée le 22 décembre 1978 par la Société suisse du théâtre, avec le soutien de la ville et du canton de Berne et de la Confédération. Comportant deux volets, exposition et bibliothèque, l'institution occupe deux collaborateurs à plein temps ainsi qu'une personne à mi-temps. « La bibliothèque couvre toute la production théâtrale suisse et possède des ouvrages en français, allemand et italien », a expliqué Mme Sylvia Maurer, bibliothécaire.

L'exposition a enregistré quelque 2 500 visiteurs cette année, soit environ 500 de plus qu'en 1987, a précisé Mme Maurer. Elle est fréquentée surtout par des associations suisses et étrangères, par des élèves et enseignants des écoles primaires et secondaires et par des professionnels du théâtre, du cinéma, de la radio et de la télévision.

En parcourant les huit salles de l'exposition, chacune correspondant à une période historique, de l'Antiquité à l'aube du 20e siècle, le visiteur peut faire apparaître sur un écran les textes (en allemand) permettant de survoler l'histoire de la mise en scène, du costume ou du décor. Dès l'été 1989, on pourra faire le tour de l'exposition muni d'un baladeur (« walkman ») avec cassette explicative en français.

Parmi les attractions proposées, une maquette de démonstration datant du 18e siècle, qui présente tous les engins (rideaux, manivelles, et poulies) et le décor nécessaires pour monter, par exemple, la « Flûte enchantée » de Mozart. L'étiquette précise que « le même décor est utilisable pour un opéra de Verdi ». Le visiteur, comme les acheteurs potentiels de l'époque, peut actionner lui-même les manivelles, et juger ainsi de l'ingéniosité des artisans, qui fabriquaient et vendaient ces appareils hautement perfectionnés à Berlin et à Vienne.

La bibliothèque de 33 000 volumes, classés et fichés sur ordinateur, comporte aussi une salle vidéo pouvant recevoir jusqu'à 20 personnes. « Nous sommes souvent sollicités par des metteurs en scène », a relevé Mme Maurer. « Des auteurs de pièces radiophoniques ou de films de Suisse romande, alémanique ou italienne sont à la recherche d'un « oiseau rare » — entendez : une pièce de théâtre originale, et, bien sûr, pratiquement introuvable. La Radio suisse romande, notamment, a bénéficié de nos services », a-t-elle ajouté.

L'un des grands projets de la Collection suisse du théâtre est précisément de publier l'été prochain un catalogue exhaustif réunissant toutes les pièces de théâtre jouées par des troupes suisses ces dernières années. Cette « Bible » du théâtre sera mise à disposition de toutes les troupes et milieux intéressés. « On pourra alors établir sans le moindre doute que telle pièce est effectivement une « première suisse », par exemple, a précisé la bibliothécaire. En outre, le catalogue illustré de l'exposition sur l'histoire du théâtre paraîtra au milieu de l'année prochaine.

La sœur de Carl Gustav Jung distinguée par une société d'astrologie

Mme Gret Baumann-Jung, 82 ans, sœur de l'éminent psychologue zurichois Carl Gustave Jung, s'est vu attribuer, lors d'une cérémonie à Feldmeilen (ZH), le Prix bernois international d'astrologie (IBAP), décerné pour la première fois par la Communauté de travail pour l'astrologie de Berne (ARFA).

La lauréate a reçu « un ours de Berne » ainsi qu'une somme en espèces, a indiqué dans un communiqué le président-astrologue de l'ARFA, M. Roland Jakubowitz. Mme Baumann-Jung peut être considérée comme une pionnière dans le domaine de « l'astrologie psychologiste ». La lauréate donne des cours et des consultations depuis plus de trente ans, après avoir été initiée à l'astrologie par sa mère, précise le communiqué de l'ARFA.

Avec la création du prix IBAP, l'ARFA entend combler une lacune dans des pays comme la RFA, l'Autriche ou la Suisse, où aucune distinction de ce genre n'est attribuée. Aux Etats-Unis, le « Mark Edward Jones Award » distingue régulièrement le travail d'un astrologue, précise le communiqué.

Drame dans la campagne bernoise : le combat de Rudolf Minger III

Le petit-fils du fameux conseiller fédéral veut reprendre à son compte le domaine familial, mais sa sœur refuse de le lui céder.

C'est du Zola revu et corrigé au goût bernois. Rudolf Minger, petit-fils du fameux conseiller fédéral, se bat avec l'énergie du désespoir pour le domaine familial, à Schuepfen, dans le Seeland bernois. Il vient même de publier un livre dans lequel il décrit sa vie mouvementée et qui lui permet aussi de régler des comptes avec sa sœur et, surtout, le mari de celle-ci qui lui conteste son droit au domaine.

Luc MADER

L'affaire émeut les Bernois qui ont gardé un souvenir affectueux de leur conseiller fédéral Rudolf Minger. Ce dernier ne manquait pas de flair et de ruse politiques mais, en simple paysan qu'il était, il avait quelque peine à évoluer dans les salons ministériels. D'où le grand nombre de plaisanteries qui courent sur son compte. Il est décédé en 1955. Baptisé Rudolf comme son grand-père et son père, le petit-fils de l'ancien conseiller fédéral vit aujourd'hui un drame qui n'est pas rare dans le monde agricole, mais qui prend un relief particulier compte tenu du nom des acteurs.

Vie agitée

Les personnages de ce drame sont Rudolf Minger, âgé de 47 ans, sa sœur et le mari de celle-ci, un cafetier et marchand de bétail. Rudolf Minger veut reprendre à son compte le domaine familial, mais sa sœur refuse de le lui céder. Elle s'y était pourtant engagée oralement, ce qu'elle ne conteste nullement. Son frère a porté l'affaire devant un tribunal.

Une affaire, somme toute, assez banale. L'originalité réside dans les moyens que Rudolf Minger III a choisis pour son combat. Personnage sans grande culture littéraire, il vient pourtant de publier un livre intitulé « La troisième génération ». On y découvre la vie difficile d'un homme dont le père déjà avait été écrasé par la forte personnalité de l'ancien conseiller fédéral.

La vie de Rudolf Minger II n'est pas celle d'un paysan bernois ordinaire. Il exploite le domaine familial de Schuepfen jusqu'en 1971, c'est-à-dire jusqu'à son divorce. La séparation de sa femme et de ses trois

enfants le plonge dans des difficultés tant morales que financières. Il quitte Schuepfen et s'installe avec quelques vaches sur un alpage. Plus tard il se remarie.

Il tente de s'installer au Canada, mais l'affaire échoue faute d'argent. Il quitte alors l'agriculture et devient ouvrier en usine, puis déménageur et s'engage enfin aux CFF où il nettoie les wagons. Entre deux emplois, il tente de reprendre un café en Appenzell mais n'obtient pas la patente.

Le livre de Rudolf Minger III est truffé de réflexions d'une simplicité désarmante sur l'attitude des humains. Partant des détritus qu'il découvre en nettoyant les wagons et notamment les toilettes, il raisonne sur l'attitude méprisable des gens lorsqu'ils ne sont pas observés. Il parle de la lourde charge que constituait pour son père et pour lui un nom devenu prestigieux grâce au grand-père.

Sacré beau-frère

En 1978, Rudolf Minger III revient au domaine familial. Le règlement de succession attribue le domaine à sa sœur, mais celle-ci accorde à son frère, qui loue le domaine, un droit de rachat qu'il pourra exercer lorsqu'il en aura les moyens financiers. Avec l'argent hérité, Rudolf Minger devait d'abord rembourser des dettes et acheter du matériel agricole. Et continuer de payer une pension alimentaire à son ancienne femme.

Reste qu'aujourd'hui Rudolf Minger affirme être sorti de l'impasse financière et avoir les moyens de racheter le domaine. Son comptable et des experts tiers en sont également persuadés. On ne peut pas en dire autant de sa sœur et du mari de celle-ci qui estiment tous les deux que Rudolf Minger conduirait le domaine à la faillite s'il en était le propriétaire. Ce qui fait écrire à Rudolf Minger : « Le bon esprit qui régnait dans notre famille a été miné par un étranger ».

Journal de Genève

canton de genève

Les étudiants chassés de Genève

L'Université subit les contrecoups de la crise du logement et de la vie chère au bout du lac : des centaines d'étudiants renoncent à venir s'immatriculer à Genève menaçant du même coup le développement de l'institution

Huit cents étudiants ont renoncé l'année dernière à venir faire leurs études à Genève. L'Université avait accepté leur demande d'immatriculation et de leur ouvrir toutes grandes ses portes, ils ne sont pas venus, préférant souvent s'inscrire dans une autre université suisse ! Ce désistement spectaculaire commence à inquiéter sérieusement les autorités universitaires. Qui ont fait leur petite enquête : au nombre des raisons que les étudiants invoquent pour justifier leur désistement de dernière minute, la cherté de la vie et la crise du logement figurent en bonne place.

André CRETTENAND

Il ne sera bientôt plus nécessaire de jouer des coudes pour s'assurer une bonne place dans les auditoires. Les professeurs parleront devant des publics clairsemés. Et les beaux bâtiments universitaires que l'Etat fait construire au bord de l'Arve ne résonneront pas du bruit des foules studieuses. Vision catastrophique ? Pas si sûr. Les bataillons d'étudiants des années septante ont d'ores et déjà fait place à des volées plus légères et on constate que les effectifs depuis cinq ans ont tendance à se tasser, voire à diminuer. Pas trop de souci pour les universitaires : ils observent le phénomène et comptent un peu sur les nouveaux publics (3e âge, amateurs de formation en cours d'emploi, adeptes du recyclage) pour remplacer, en douceur, les étudiants traditionnels.

Mais voilà, le manque de logements est en train d'accélérer l'hémorragie sans crier gare. Il est encore tout étonné, Christian Renaud, directeur adjoint de l'Université, devant l'ampleur des désistements. « Depuis quelques années plusieurs centaines d'étudiants renoncent au dernier moment à venir confirmer leur immatriculation à Genève, dit-il. Mais pour l'année académique qui s'achève, ce sont 800 étudiants qui n'ont pas pu venir à Genève pour entreprendre des études universitaires. Un record ! ».

Genève n'a plus la cote

Genève n'a-t-elle plus la cote auprès des futurs étudiants ? L'Université a voulu en avoir le cœur net. Depuis l'hiver 1985, elle interroge régulièrement ceux qui l'ont dédaignée. Pour la dernière année académique, par exemple, les étudiants interrogés expliquent ainsi leur désistement : 13 % environ invoquent clairement le fait qu'ils n'ont pas trouvé à se loger à Genève ou que la vie y est trop chère. D'autres sont entrés dans la vie active (9 %), d'autres encore parlent de problèmes personnels (famille, santé, service militaire) (8 %), d'échecs à des examens d'admission nécessaires dans certaines écoles (9 %), de problèmes administratifs — ils n'ont pas reçu les équivalences qu'ils souhaitaient — (13 %).

Mais le gros du peloton, 37 %, a trouvé refuge dans une autre université... L'enquête, pas assez précise sur ce point, ne dit malheureusement rien sur les raisons de ce choix, étonnant, puisque ces étudiants ont donc visiblement demandé leur immatriculation dans plusieurs universités à la fois. Pour Christian Reynaud, qui a pris le pouls dans d'autres cantons romands, il ne fait pas beaucoup de doute que la cherté de la vie et le manque de logement ont joué en défaveur de Genève. « Nous voyons, par exemple, les étudiants tessinois qui privilégiaient jadis Genève se rabattre de plus en plus sur Fribourg », dit-il. La désaffection en effet est surtout le fait des étudiants suisses. Dans les statistiques, le pourcentage des Confédérés venant étudier à Genève diminue régulièrement.

Les foyers affichent complet

D'autres chiffres dessinent d'ailleurs abruptement l'ampleur du phénomène : l'Université, qui gère environ 200 lits en ville, dans des foyers, voire des appartements et des studios, reçoit 400 demandes de logement chaque année ; elle ne peut en satisfaire qu'une quarantaine ! Et tous les foyers d'étudiants de Genève (ils offrent ensemble 1 400 lits, y compris la Cité universitaire) affichent complet.

Albert Nicolet, responsable à l'Université du service « Logements et restaurants universitaires » est au cœur même de la pression : « Nous sommes liés à la situation du logement à Genève, dit-il. Les demandes de chambres augmentent continuellement depuis les années quatre-vingts. Et le problème s'est corsé car nous avons perdu 200 places environ ces dernières années. L'Université louait plusieurs bâtiments destinés à une rénovation à moyen terme. Aujourd'hui, les propriétaires et les régisseurs sont réticents à mettre de tels bâtiments à notre disposition. Ils ont peur que les étudiants se transforment en squatters au moment où devraient commencer les travaux. En attendant, des particuliers n'hésitent pas à louer des chambres à des prix prohibitifs ».

Menaces sur la maison

Bernard Giovannini, vice-recteur de l'Université et président d'une Commission sociale de l'Uni, estime lui que ce sont 300 à 500 candidats à l'immatriculation qui ne peuvent pas trouver à loger à Genève et doivent renoncer à y faire leurs études. « Sans compter, dit-il, tous ceux qui sont d'emblée dissuadés de poser leur candidature. C'est actuellement le problème numéro un de la Commission qui enregistre avec surprise ce tassement des effectifs ».

Des centaines d'étudiants sont donc chassés en quelque sorte de Genève par un numerus clausus d'un nouveau type qui n'a rien à voir avec l'Université. Mais qui pourrait provoquer d'autres effets pervers. Les gestionnaires de l'Université ne cachent pas que l'hémorragie fait peser des menaces sur la maison. « Nous sommes inquiets de ce phénomène qui empêche l'Université de se développer normalement, dit Bernard Giovannini. Nous craignons une régression des effectifs. Le fait que les étudiants confédérés soient de moins en moins nombreux à venir à Genève a aussi de quoi nous inquiéter ».

« L'effectif des étudiants est la base même

de l'organisation, dit Christian Reynaud, nous ne créons pas de poste nouveau sans évaluer le public potentiel. Nous ne sommes plus au 19e siècle où l'on pouvait se contenter de quelques étudiants pour un seul professeur... ». Autrement dit, le manque d'étudiants pourrait entraver le développement de certaines disciplines moins fréquentées.

Comment l'Université va-t-elle compenser cette perte d'effectif ? Sera-t-elle tentée d'ouvrir plus largement ses portes et d'assouplir ses exigences, ce qui ne serait pas sans conséquence sur la qualité des études ? Elle n'a pas de scénario pour l'instant. En revanche, elle compte sur de nouveaux logements pour décrisper la situation. Un projet est sur le point d'aboutir aux Acacias, rue des Epinettes, où 120 étudiants pourraient trouver un toit.

Aussi des problèmes pour les enseignants

Genève perd aussi son attrait pour les professeurs et notamment pour les professeurs étrangers. La Faculté des sciences économiques et sociales doit faire face à toute une série de désistements de candidats à des postes de professeurs dans plusieurs disciplines. « Un nombre considérable de procédures en cours ont été annulées, dit le doyen des SES Peter Tschopp, parce que les candidats ont renoncé à venir à Genève. Ils avaient des difficultés à trouver un logement ou estimaient que la vie y est trop chère ».

canton du jura

Les « pionnières » jurassiennes récompensées

François Lachat, président du gouvernement jurassien, a remis pour la première fois le prix « vive les pionnières ! » à Nathalie Noirjean, de Porrentruy, qui a terminé dans le courant de cette année un apprentissage de monteuse offset. Ce prix, d'une valeur de 1 000 francs, sera remis chaque année à une jeune Jurassienne ayant pour la première fois accompli une formation professionnelle dans un domaine où seuls des garçons avaient auparavant obtenu un certificat de capacité.

Depuis l'entrée en souveraineté du canton du Jura, le Bureau de la condition féminine (BCF) et le bureau de l'orientation scolaire et professionnelle ont entrepris de gros efforts pour favoriser une égalité entre jeunes gens et jeunes filles dans l'accès au monde du travail. Le prix « Vive les pionnières » fait partie de cette démarche plus globale.

Déléguée à la condition féminine, Marie-Josèphe Lachat a rappelé qu'au début de cette décennie, le BCF s'était donné pour objectif d'inciter les jeunes jurassiennes à suivre une formation professionnelle, mais aussi à diversifier leurs choix. Mme Lachat a expliqué que le premier objectif avait été atteint, puisque la proportion des jeunes filles entrant dans le monde du travail sans aucune formation était passée de 28 % en 1981 à 8,2 % en 1987. En revanche, on est loin du compte en ce qui concerne le deuxième objectif, la diversification : en 1987 comme en 1981, trois quarts des contrats d'apprentissage conclus par les jeunes Jurassiennes l'étaient encore dans quatre secteurs considérés comme typiquement féminins : bureau, vente, commerce et coiffure.

Vitraux : Jura et Jura bernois véritable musée d'art vivant

Le Jura a le privilège de posséder l'une des plus fortes concentrations de vitraux modernes de toute l'Europe occidentale, ce qui lui confère une vocation de musée d'art vivant, a estimé Francis Erard, le directeur de l'organisation touristique Pro Jura, à l'occasion de la présentation du livre d'art « Vitraux du Jura ». Cet ouvrage qui recense les vitraux des églises du Jura et du Jura bernois, est considéré comme l'une des plus grandes entreprises jamais réalisée par l'édition de la région.

Depuis les années cinquante le désir d'orner les églises de la région de vitraux modernes a pris un caractère véritablement contagieux, a déclaré M. Erard. La volonté d'affirmation d'un tourisme culturel constitue un phénomène unique en Suisse, voire en Europe. Depuis 1968, trois éditions de « Vitraux du Jura », ainsi qu'une en langue allemande, ont vu le jour. Après cinq ans de travaux dirigés par l'écrivain Jean-Paul Pellaton et le photographe Jean Chausse, un nouvel ouvrage de 300 pages est sorti de presse en fin d'année.

M. Pellaton distingue trois périodes dans l'histoire du vitrail du Jura et du Jura bernois. Elles sont délimitées par les artistes qui ont œuvré dans la région. Parmi eux figurent notamment les Français Léger et Manessier, les Suisses Dodjol et Coghuf. M. Pellaton a souligné que partout l'art du vitrail s'est imposé comme une composante essentielle de l'art sacré, ainsi que le prouve l'ouverture presque simultanée au début de cette décennie du musée du vitrail de Romont (FR) et du Centre international du vitrail de Chartres (France).

canton de neuchâtel

Archéologie à Neuchâtel : 25 ans de travaux passionnants

Les fouilles archéologiques exécutées ces 25 dernières années sur les rives du lac de Neuchâtel dans le cadre de la construction de la N 5 s'achèvent ces jours-ci. Elles vont notamment permettre de mieux connaître les activités déployées par nos ancêtres et d'esquisser une représentation de leur environnement au cours de plusieurs époques, la plus ancienne remontant à l'époque magdalénienne soit à 11000 ans avant J.-C.

Parmi les découvertes intéressantes, on peut mentionner, à St-Blaise, l'existence au même emplacement de trois civilisations se succédant sur quelque 3000 ans, de 3800 av J.-C. à — 850 ans av. J.-C. Cette occupation de longue durée va permettre une étude de l'évolution des modes de vie des occupants, d'abord chasseurs, puis agriculteurs. Elle a d'ores et déjà permis d'affirmer qu'à cette époque déjà, des échanges internationaux avaient lieu, soit avec les bords de la Méditerranée soit avec l'Europe de l'Est.

L'Archéologue cantonal Michel Egloff a tracé à grands traits les étapes de ces travaux et s'est félicité de l'étroite collaboration établie entre ingénieurs et archéologues. Exécuté dans le cadre de la N 5, ces fouilles ont été largement subventionnées par la Confédération qui a ainsi consenti par le biais de la taxe sur l'essence, 25 millions de frs « au titre de la culture » a estimé M. Egloff. Ces fouilles auront mobilisé des chercheurs de vingt pays. Selon leur importance, elles ont occupé jusqu'à une centaine de personnes, a précisé le conseiller d'Etat André Brandt.

Trois sites auront retenu l'attention des archéologues : Auvernier, Champreveyres et St-Blaise. Il faudra maintenant utiliser les matériaux trouvés. Entrent en compte, non seulement les objets dont quelque 45 000 ont déjà été traités, mais également les plans de campements, de villages découverts, les pollens, des restes de nourriture, la compréhension de techniques utilisées. Le service cantonal d'archéologie se propose de diffuser toutes ces diverses informations par le biais d'une vingtaine de publications.

canton de schaffhouse

Prix 88 de « Protection de la nature » à la commune de Beringen (SH)

La commune de Beringen dans le canton de Schaffhouse s'est vu décerner le prix 88 de la « Protection de la nature », de la part de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN). Ce prix est doté de 10 000 francs, annonce la LSPN. Il est censé récompenser une commune qui a protégé nature et paysage de façon exemplaire malgré un développement intense au niveau de la construction et de l'industrialisation.

canton du tessin

Un architecte suisse construit une cathédrale « design » au sud de Paris

On n'en avait pas construit depuis un siècle : une cathédrale, de style à la fois très moderne et très simple, conçue par l'architecte suisse Mario Botta, s'élèvera d'ici à

quatre ans dans le ciel d'Evry-ville-nouvelle (Essonne - Sud de Paris).
Le ministre français de la Culture Jack Lang a dévoilé à Paris les plans d'une cathédrale à l'architecture inédite, financée en partie par l'Etat.
De forme cylindrique, spacieuse et lumineuse résolument moderne, la future cathédrale allie dans sa conception architecturale hardiesse et simplicité.
Hardiesse de la construction, toute en rondeurs, le toit incliné et recouvert d'un jardin triangulaire et de larges baies vitrées. Au niveau supérieur de l'édifice, une allée circulaire permettra aux fidèles ou simples visiteurs d'en faire le tour. Simplicité également dans le choix des matériaux de construction, puisque, par exemple, le revêtement extérieur de la cathédrale sera de briques rouges.
La cathédrale d'Evry aura une surface de 1 074 m², une hauteur maximale de 35 m et pourra accueillir près de 1 000 personnes. Attenant à l'édifice, une chapelle, orientée, comme le veut la tradition vers l'Est, la direction du soleil levant et celle de Jérusalem, prolongera la cathédrale.
Les trois dernières cathédrales françaises, celle de Gap, Marseille et Lille, ont été bâties au siècle dernier. Depuis, on n'en avait plus construit.
La cathédrale sera entourée d'un clos comprenant des bureaux, magasins et appartements de deux étages, l'objectif des constructeurs étant d'intégrer l'édifice religieux au tissu urbain.
« Cet événement n'est pas une fantaisie mais une nécessité », a tenu à souligner Mgr Lustiger, archevêque de Paris, qui présentait le projet aux côtés de M. Lang. En effet, le diocèse de Corbeil-Essonne (plus d'un million d'habitants) ne possédait pas de cathédrale. A Evry (environ 50 000 habitants) il n'y a pas d'église.

canton du valais

Valais : une tradition plusieurs fois séculaire

Une cérémonie plusieurs fois séculaire s'est déroulée dans le petit village de Grône, près de Sion. Tous les bourgeois de l'endroit, au nombre de 500 environ, ont reçu des mains des autorités gratuitement un litre de vin, un pain de seigle et 200 grammes de fromage avec pour mission de partager cela le soir en famille. Les bourgeois de l'endroit possèdent en effet en commun des vignes et son fruit est ainsi distribué en décembre aux membres. Une quarantaine de jeunes ayant atteint cette année leur vingt ans ont reçu ce cadeau symbolique pour la première fois.

Plus de 80 espèces de fleurs rares ont disparu en Valais.

Plus de 80 espèces de fleurs considérées jadis comme rares, voire uniques en Europe, ont à jamais disparu du Valais au cours des dernières décennies, estime un groupe de savants qui a présenté à Châteauneuf un ouvrage consacré à la flore valaisanne. Cet ouvrage fait suite à une première publication, sortie il y a quelques années et consacrée aux « Roches ». Un troisième ouvrage sur la « Faune » sera publié l'an prochain.
L'inventaire rendu public par Philippe Werner et ses collaborateurs, a bénéficié de l'appui du département cantonal de l'environnement et a exigé des années de travail. Les fleurs valaisannes les plus belles, les plus exceptionnelles dont certaines sont uniques en Europe sont reproduites dans cette publication. Certaines comme la « tulipe de Grangiols » est unique au monde et n'existe plus qu'à quelque 200 exemplaires.

Vers la fabrication de cœurs artificiels en Valais

Selon les déclarations faites par le président de la ville de Sion, Gilbert Debons, à l'occasion de la journée consacrée à la vocation européenne de la cité, les travaux entrepris depuis des années, sur la base d'expérimentations animales, notamment par l'Institut de recherches cardio-vasculaires que dirige le Professeur Hahn ont été couronnés de succès. La décision a été prise ainsi de passer à la deuxième étape soit à la phase industrielle, à la fabrication proprement dite de cœurs artificiels.
Dans ce but, Sion multiplie actuellement les contacts pour trouver des partenaires d'ordre technique et financier surtout. C'est ainsi que le Valais s'est adressé à la Confédération. « Les contacts que nous avons eus notamment avec M. Jean-Pascal Delamuraz, note le président de Sion, sont tout à fait positifs. Une demande de crédit de plusieurs millions de francs a été faite, crédit qui serait attribué par le biais du Centre d'études de recherches scientifiques ». Au point où en sont les pourparlers, les fabriquants valaisans de cœurs artificiels pourraient compter sur une première tranche de 5 millions pour autant que les industriels qui participeront à l'opération soient suisses également.
La « fabrique valaisanne de cœurs artificiels » travaillera en étroite collaboration avec l'institut du Professeur Hahn. Des partenaires étrangers sont également intéressés au projet. Sion a d'ailleurs déjà réservé des terrains dans la zone de l'hôpital pour abriter cette nouvelle industrie unique en son genre en Suisse.
L'Institut du Professeur Charles Hahn a été créé à Sion en 1984 dans le voisinage immédiat de l'hôpital régional. Son but fut de mettre au point un cœur artificiel sur la base d'expériences animales afin de l'implanter un jour sur un être humain. On arrive ainsi actuellement au terme de la première étape projetée. Une quinzaine de personnes sont occupées dans cet institut.

Valais : un « Disneyland des neiges » à Graechen

La station valaisanne de Graechen a créé à plus de 2 000 mètres d'altitude un véritable « Jardin d'hiver pour enfants », sorte de « Disneyland des neiges », baptisé « Schöö's Kinderparadies ». Cette réalisation est ouverte depuis le 8 décembre, fête chômée en Valais. Durant tout l'hiver, les enfants de la région, indigènes et touristes, pourront se retrouver sur plus de quatre hectares et disposer gratuitement de pistes, téléskis, igloos, et installations diverses.
Du personnel est à la disposition pour surveiller les enfants, organiser des jeux, leur apprendre le ski, faire des bonhommes de neige, construire des igloos etc. On a même prévu dans le décor hivernal un « ski-carrousel » et des « tunnels à sorcières », dans lesquels les gosses s'engouffrent à bord de luges et traineaux. Cette réalisation a été financée par les responsables locaux du tourisme notamment par la Société des remontées mécaniques et l'Ecole de ski.

Valais : jumelage de métros à 3 500 mètres d'altitude

Un jumelage insolite a eu lieu à plus de 3 500 mètres d'altitude sur les hauteurs dominant la station valaisanne de Saas-Fee entre le « métro alpin » ou « métro des glaciers » valaisan et le métro de Mexico-City, la ville la plus grande du monde avec ses 18 millions d'habitants. La manifestation organisée par Hubert Bumann, président des installations de remontée mécanique de Saas-Fee, s'est déroulée en présence de M. Girard Javelly, ambassadeur du Mexique à Berne et de plusieurs personnalités valaisannes dont le président du grand conseil et des membres du gouvernement.
Le métro des glaciers, de Saas-Fee, qui connait un renom international et demeure l'une des grandes attractions touristiques des Alpes, est déjà jumelé à de nombreux métros du monde tels ceux de Paris, Londres, Hong-Kong, Boston, San Francisco et autres cités. Une plaque a été posée à la station d'arrivée du métro de Saas-Fee correspondant à celle posée déjà au métro de Mexico-city.

La première Valaisanne à la tête d'une commune

Pour la première fois en Valais une femme sera à la tête d'une commune. Cet honneur revient à la municipalité de Loèche-Ville où Mme Regina Mathieu, chrétienne-sociale, a été élue à ce poste par 1 108 voix contre 640 voix à son concurrent socialiste M. André Werlen. Mme Mathieu avait obtenu le meilleur résultat lors de l'élection des membres du conseil.

Un Valaisan à la tête des directeurs suisses du tourisme

Le directeur de l'Union valaisanne du tourisme, Melchior Kalbermatten, vient d'être nommé président de la Conférence des directeurs d'offices du tourisme régionaux de toute la Suisse. Cette nomination a eu lieu récemment à Zurich dans le cadre d'une assemblée réunissant des directeurs des divers cantons. M. Kalbermatten est depuis deux ans à la tête du tourisme valaisan.

Toutes nos félicitations. Réd

Fondation Gianadda : le peintre et l'affiche ou de Daumier à Warhol

La Fondation Pierre Gianadda, à Martigny, a présenté du 13 janvier au 26 février une nouvelle exposition consacrée à l'affiche, de Henri de Toulouse-Lautrec à Andy Warhol, en passant par quantité de noms connus aussi bien en peinture qu'au panneau d'affichage. L'exposition est réalisée en collaboration avec le Musée de l'affiche et de la publicité de Paris et la Fondation Maeght.

Il s'agit d'une exposition itinérante qui a débuté dans le musée parisien au printemps dernier et qui est passée à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, à Tarascon et Copenhague avant de venir en Suisse. Elle groupe des œuvres prêtées par divers musées et collections privées, notamment le « Kunstgewerbemuseum » de Zurich et le Musée d'art moderne de New-York.

L'affiche moderne, rappelle-t-on, est née de la rupture des barrières entre les beaux-arts et les arts décoratifs, suivant l'exemple japonais, et de l'apparition d'une technique, la lithographie en couleurs. La réclame, devenue publicité, dépasse l'utile et rejoint parfois l'exceptionnel. Des artistes comme Toulouse-Lautrec, Pierre Bonnard, Salvador Dali, entre autres, l'ont démontré.

L'affiche est présente à Martigny sous la plupart de ses aspects esthétiques et chronologiques. Plusieurs artistes suisses, Steinlen, Vallotton, Hodler, Giacometti, Le Corbusier, Tinguely, Niki de Saint-Phalle, Erni figurent en compagnie de Daumier, Manet, Toulouse-Lautrec, Bonnard, Vuillard, Klimt, Picasso, Chagall, Matisse ou Warhol. Est également présente l'avant-garde russe des années vingt, reflet d'une nouvelle génération d'artistes « au service de la société » et fortement dépendante de la propagande. Une avant-garde dont les travaux influenceront Fernand Léger, entre autres.

Troisième et dernier temps fort, celui des Etats-Unis dans les années soixante, celui du « pop art » brillamment illustré par Warhol, Indiana, Rauschenberg, notamment. Un panorama complet des tendances esthétiques de l'affiche au cours de sa brève mais riche histoire, évocatrice de toute une évolution artistique dans ce qu'elle a de plus parlant pour le commun des mortels : le raccourci-synthèse.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

La Fondation du festival de Montreux-Vevey est créée

Le Festival international de musique de Montreux-Vevey ne dépend plus de l'Office du tourisme de Montreux. Une fondation du même nom a été créée juridiquement sous la présidence de M. Jean-Jacques Martin et avec un capital initial de dotation de 450 000 F.

La naissance financière de la nouvelle fondation avait été concrétisée au début d'octobre par le vote de la participation veveysanne, de 75 000 F, à ce capital de dotation, par le Conseil communal de Vevey, après une décision semblable prise par les conseils communaux de dix communes de la région. Comme Vevey, ces communes avaient accepté de verser une aide de 5 F par habitant.

Il s'agissait de mettre la direction du festival à l'abri des aléas toujours possibles concernant la stabilité des recettes, de façon à assurer à la grande manifestation régionale d'automne une certaine autonomie. Du capital initial, 270 000 F proviennent des dix communes du district de Vevey et de Villeneuve, 100 000 F de l'Office du tourisme de Montreux, 50 000 F d'une ancienne fondation (qui subsiste pour soutenir le festival), 20 000 F de l'Association des amis du festival de musique, enfin 10 000 F de plusieurs sociétés et de particuliers.

Ainsi, le festival, membre de l'Association européenne des festivals de musique, pourra désormais recevoir des dons, comme ceux de la Loterie romande, alors que la loi l'interdisait jusqu'à présent. A l'origine, la manifestation, fondée en 1945 sous l'impulsion de feu Manuel Roth sous le nom de Septembre musical, était destinée à soutenir le tourisme montreusien, d'où sa dépendance de l'Office du tourisme.

D'autres aides sont envisageables car, sur la trentaine de concerts de chaque festival annuel, certains ont lieu hors de Montreux et Vevey, notamment à Martigny, Saint-Maurice ou Aigle.

L'année Chaplin célébrée sur la Riviera vaudoise

Corsier et Vevey célèbreront ces prochains mois le centenaire de la naissance de Charlie Chaplin. Les deux communes ont présenté le programme de ces festivités, d'importance régionale. Le président de la Confédération et l'ambassadeur de Grande-Bretagne participeront néanmoins à la journée officielle fixée le 16 avril, jour de naissance de Chaplin.

Une vingtaine de spectacles et de manifestations populaires sont programmées entre le 16 avril et la fin mai, mais en fait c'est toute l'année 1989 qui sera placée dans la région sous le signe de Chaplin. Une note discordante toutefois : l'opposition écologiste à l'aménagement d'un terrain devant accueillir, à Corsier, le chapiteau de la fête.

La famille Chaplin a donné son accord aux festivités à venir, et les organisateurs comptent sur la présence d'un ou plusieurs des enfants aux diverses manifestations. Lady Oona Chaplin, en revanche, s'est d'ores et déjà excusée. Dans l'ensemble, le budget de ce programme se monte à 600 000 F, dont la moitié sera prise en charge par les deux communes.

Vevey a préparé une exposition consacrée à la période suisse de Chaplin (1952-1977). C'est sur ce chapitre que la région peut faire quelque chose de spécifique, par rapport aux autres commémorations organisées dans le monde, à Londres et aux Etats-Unis notamment, ont relevé les organisateurs.

Un ouvrage traitera du même sujet, tandis qu'on inaugurera un « square Chaplin » au bord du lac. Le musée de la photographie, le musée Jenisch, le futur Cabinet cantonal des estampes, le festival du film et les marchés folkloriques s'associeront également à l'Année Chaplin.

Charles Chaplin a passé les vingt-cinq dernières années de sa vie au manoir de Ban, à Corsier, où il est mort le jour de Noël 1977 et où habite encore sa veuve.

Lausanne au cœur de l'Europe

Charles Montandon

On dit la Suisse « frileuse » devant l'Europe et ses patrons inquiets dans la perspective du marché unique de 1992. Une ville suisse, pourtant, joue un rôle essentiel dans l'épanouissement de l'« esprit européen » : c'est Lausanne, siège de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et du Centre de recherches européennes, siège aussi de l'Union paneuropéenne.

En cette année du centenaire de la naissance de Jean Monnet, dont les cendres sont entrées au Panthéon de Paris le 9 novembre dernier, Lausanne fête le 30e anniversaire de son Centre de recherches européennes et les 10 ans de la Fondation Jean Monnet, créée par le « Père de l'Europe » lui-même, une année avant sa mort.

« En décidant de situer dans le Canton de Vaud le trésor de ses archives, Jean Monnet a confié aux Vaudois et aux Suisses la mission de créer au cœur de l'Europe qui s'unit une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens », dit le professeur Henri Rieben, directeur du Centre de recherches européennes et titulaire à l'Université de Lausanne depuis 1957 de la première chaire d'intégration européenne ouverte sur le continent. Ces archives, douze tonnes de documents et manuscrits historiques, politiques et économiques d'une valeur inestimable, ont été remises par Monnet à son ami Rieben.

Les papiers personnels de Jean Monnet, personnalité marquante du Plan Schuman, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et des autres commissions européennes, constituent la pièce maîtresse des archives relatives aux origines de la construction de l'Europe ; elles sont complétées par d'importants documents réunis, à l'époque, par Adenauer, Schuman, de Gasperi, Taviani, Marjolin et autres promoteurs de l'Europe unie, ainsi que par une filmothèque, une photothèque et une discothèque.

« Les archives de la Fondation, souligne le professeur Rieben, constituent un quart de siècle d'une Histoire agitée, sur laquelle Jean Monnet a pesé de tout son poids. Elles seront pour l'Europe l'équivalent de ce que sont à l'heure actuelle les papiers d'Abraham Lincoln pour l'histoire des Etats-Unis ».

Considéré comme « le cœur de l'histoire européenne », établi depuis 1977 dans la nouvelle Cité universitaire de Dorigny, le Centre de recherches européennes a formé de nombreux chercheurs, qui occupent aujourd'hui des postes élevés, et il a édité près de 200 publications.

Avec l'appui de la Confédération, de l'Etat de Vaud, de la Ville de Lausanne et de la Commission des Communautés européennes, le professeur Rieben y dirige le classement et l'utilisation des dix fonds des Archives Jean Monnet ; ceux-ci ont été déposés à Dorigny en 1981, lors du 30e anniversaire du Pool charbon-acier à Luxembourg et du 25e anniversaire de la signature à Rome des traités instituant le Marché commun européen et l'Euratom.

L'Université de Lausanne s'est toujours voulue « un havre de paix où fraternisent Français et Allemands, sa situation géographique faisant de la Suisse le cœur d'une Europe en gestation ». Jean Monnet, que de Gaulle appelait « l'inspirateur », a été fait docteur honoris causa par la Haute Ecole vaudoise, qui voyait en lui un « pionnier de la réconciliation et de l'union des peuples européens ».

Après avoir accueilli en 1955 déjà le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, Lausanne abrite aujourd'hui des institutions (Centre de recherches européennes, Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Union paneuropéenne) qui ont reçu les plus hautes personnalités du Vieux Continent.

Sous l'impulsion de M. Henri Rieben, la Fondation Jean Monnet vient de réunir un « Fonds du Centenaire » d'un million de francs, pour soutenir les jeunes chercheurs qui étudient l'Europe, son unité et son avenir. De son côté, la Fondation von Goethe, à Bâle, a créé il y a quelques années, auprès de l'Université de Lausanne, un Prix Jean Monnet dont l'un des lauréats a été, le 4 novembre dernier, M. Jacques Delors, président des Communautés européennes.

« Au cœur géographique de l'Europe, l'équipe du Centre de recherches européennes et de la Fondation Jean Monnet éprouve chaque jour ce que signifie l'exemple rayonnant de la Confédération suisse », conclut le professeur Henri Rieben, ce fils de paysan des hauts de Lausanne qui fut pendant vingt ans le plus proche collaborateur du « Père de l'Europe » et qui poursuit inlassablement son œuvre dans l'ancienne grange de Dorigny.

L'arbalète à l'honneur en 1991

L'Institut suisse d'armes anciennes prépare pour le 700e anniversaire de la Confédération (1991) une importante exposition d'arbalètes. En guise de prélude, plusieurs spécialistes de cette arme ont participé au château de Grandson, siège de l'Institut, au tournage d'une émission « Viva » de la télévision romande consacrée à « Guillaume Tell et l'arbalète ».

L'exposition de 1991 se tiendra au château de Brestenberg, en Argovie, avec l'appui d'une société de parrainage fondée spécialement dans ce but, a indiqué M. Eugène Heer, conservateur de l'Institut. Elle montrera 3 000 ans d'histoire de l'arbalète, avec des pièces venant notamment de Suisse, de Grande-Bretagne et de Chine, pays d'où proviennent les plus anciens modèles connus (on trouve la trace d'arbalètes chinoises en l'an mille avant Jésus-Christ déjà).

M. Liao Liandi, premier secrétaire de l'ambassade de Chine populaire à Berne, a participé au tournage de l'émission télévisée, de même que le collectionneur anglais Jeoffrey Jenkinson, qui a présenté une arbalète « de poche » vénitienne du 16e siècle, que l'on pouvait dissimuler dans sa manche mais dont la possession était interdite sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à la pendaison.

Lors du 1er août 1986, la presse s'était fait l'écho d'une polémique d'historiens alémaniques autour de Guillaume Tell et de l'arbalète. Pour M. Heer, ceux qui contestent l'existence de l'arme en Suisse centrale au 13e siècle sont des plaisantins. Le conservateur est convaincu que le symbole de l'indépendance suisse est bien antérieur à l'époque de Tell, lequel aurait du reste été lui-même un constructeur d'arbalètes.

Maisons rurales du Nord vaudois et de la vallée de Joux

Le Centre international de la mécanique d'art, à Sainte Croix, offre ses locaux au Musée des arts et des sciences du village, du 23 décembre au 20 août 1989, premier essai de collaboration entre les deux institutions, pour une exposition sur l'habitat de la partie nord du canton de Vaud et de la vallée de Joux. Comme la presse a pu le constater, il s'agit d'un travail de vulgarisation sur les diverses influences qui se sont exercées dans le domaine de l'habitation.

Climat, facteurs agricoles (localisation au centre de l'espace de culture, décentrement dû à la proximité des vignobles, des cultures ou des pâturages), facteurs routiers ou industriels avec l'emploi de la force hydraulique des rivières, ce sont là quelques-uns des éléments pris en compte dans les recherches menées par l'Etude de la maison rurale du canton de Vaud et l'atelier de première année d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Une partie de ces recherches est exposée. Les résultats seront publiés bientôt par la Société suisse des traditions populaires dans la collection « Les maisons rurales de Suisse ». La première salle décrit les facteurs qui ont influencé la localisation et la forme de l'habitat, dispersé ou concentré selon des schémas distincts. Une dizaine de maquettes occupent la deuxième salle, maisons rurales typiques des régions retenues.

La troisième salle abrite les objets utilisés par les divers corps de métier du bâtiment. On y observe aussi des exemples de toitures en bois reconstituées partiellement pour l'occasion (tavillons et bardeaux), les diverses formes de chauffage ancien, avec quelques beaux exemples de plaques de cheminée en fonte, des catelles de poêle, etc... Un audio-visuel complète cette exposition.

Mort du professeur Edouard Jéquier-Doge

Le Dr Edouard Jéquier-Doge, ancien professeur à la Faculté de médecine de Lausanne et médecin-directeur de la Polyclinique médicale de médecine de Lausanne et médecin-directeur de la Polyclinique médicale universitaire, est mort à Lausanne la veille de Noël dans sa huitante-deuxième année. D'origine neuchâteloise, né à Fleurier le 12 février 1907, Edouard Jéquier-Doge a fait ses études de médecine aux universités de Neuchâtel et de Lausanne.

Il fut chef de clinique à l'hôpital cantonal vaudois de 1937 à 1948, tout en enseignant à l'Université de Lausanne, où il fut nommé privat-docent en 1942 et chargé de cours en 1943. Professeur extraordinaire et directeur de la polyclinique en 1950, promu à l'ordinariat en 1957, il y demeura jusqu'en 1976, année de sa retraite, où il reçut le titre de professeur honoraire.

Des cadres de 28 pays formés à Lausanne

Soixante-sept jeunes cadres originaires de vingt-huit pays, dont douze femmes, ont reçu à Lausanne le diplôme MBA de l'IMEDE, Institut international de management. Devant la multiplication des programmes MBA (Master of Business Administration) en Europe, le doyen Derek Abell a mis en garde contre la valeur inégale des diplômes.

L'ancien secrétaire d'Etat Paul Jolles, président de Nestlé et de l'IMEDE, a souligné l'importance de la fusion récemment annoncée des instituts IMEDE, à Lausanne, et IMI, à Genève. Le nouvel institut s'établira à Lausanne, a-t-il précisé.

Le diplôme MBA couronne douze mois de persévérance. Les cinq derniers mois ont été en grande partie consacrés à des projets de consultance, sur mandat de douze entreprises internationales, dont Cernaud, Ciba-Geigy, Ecco, General Motors, Landys & Gyr et Philip Morris. Désir de rationalisation oblige, le groupe lausannois Edipresse a lui aussi fait confiance à un groupe d'étudiants de l'IMEDE.

Les candidats au MBA de l'IMEDE ont 30 ans en moyenne et six ans d'expérience professionnelle. Cette année, 54 entreprises (contre 34 en 1987) sont venues recruter des cadres à l'IMEDE et chaque candidat a reçu trois offres d'emploi en moyenne.

La plupart des diplômés changeront de poste et d'employeur, mais pas nécessairement de pays. Leur salaire annuel moyen va doubler et atteindre environ 107 000 francs suisses, estime la direction de l'institut.

A 35 km au Sud de Paris, à Etiolles

Dans magnifique Résidence (parc de 45 hectares) disposant de piscine, 6 courts de tennis et installations pour pratiquer de nombreux loisirs

A VENDRE maison de 170 m² habitables, comportant : cuisine, salle-de-bains, 2 WC, salle à manger, salon double, 4 chambres, sous-sol complet avec garage 2 voitures, env. 1 000 m² de jardin privatif.

Tél. : (1) 60.75.24.12